



BONNES VACANCES A TOUS !



La Gazette

Le mot du maire

Chers concitoyens,

Créé dans les années 85 à l'occasion de la fermeture de la classe unique de Lys-St-Georges, notre RPI aura vécu.

Conséquence d'une baisse des effectifs scolaires à Lys et plus encore à Sarzay, le **marché** proposé par l'Éducation Nationale : (conserver pour deux années le nombre actuel de classes en contrepartie d'une réorganisation/fusion avec le SIVOM de Mers/Montipouret) a été accepté. Il en découle malheureusement la fermeture de l'école de Sarzay.

Ainsi, depuis plusieurs mois déjà, nous élus, sommes attelés à examiner, pour les résoudre, toutes les suggestions qu'une telle réorganisation entraîne.

Outre l'aspect pédagogique de la responsabilité des enseignants, (restent à Tranzault la grande section de maternelle et le CE2), il a été envisagé de mutualiser dans le nouveau « SIVOM Les 5 Vallées » l'ensemble des services liés à la scolarisation des enfants soit : les 2 garderies, les 3 cantines, les transports, les régies, les secrétariats, la médiathèque et l'ensemble des Personnels associés.

Dans un souci d'harmonisation, les tarifs des repas (2,75€) et de garderie (1,20€ la séance) seraient unifiés. De même, les Personnels de base seraient tous titulaires (dont Mme CHAVENAUD

Caroline). Les dispositifs actuels de ramassage scolaire sont maintenus. Un bureau composé de dix membres (2 titulaires et 2 suppléants par commune) en assurera la direction.

Pour être effectives ces diverses propositions/dispositions doivent recevoir l'aval des administrations de tutelle : Préfecture, Trésorerie, Éducation Nationale mais aussi et c'est là que nous rencontrons le plus de difficultés, tant les régimes statutaires actuels des employés sont spécifiques, du Centre de Gestion Départemental du personnel. De plus, chaque décision doit faire l'objet d'une délibération de chacun des Conseils municipaux et cela dans un délai très court : fin juin de préférence. Ces difficultés, faute de pouvoir assurer la continuité du versement des salaires en septembre doivent impérativement être rapidement surmontées.

Tout ce travail en commun, par nécessité rendu indispensable, s'effectue sans heurts, il démontre la capacité de nos petites communes à s'administrer librement au bénéfice de leurs populations. Il pourrait, dans un avenir proche, trouver son prolongement dans une coopération amplifiée. Je la crois nécessaire, je l'appelle de mes vœux.

Il appartiendra à la prochaine municipalité, si elle le souhaite et rencontre un écho favorable auprès des collectivités proches, d'y œuvrer.

Christian PAQUIGNON

Cérémonie du 8 mai 2019

La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



Festival "Pierres qui chantent" à Tranzault

Samedi 7 septembre 2019 à 20h30 à l'Eglise

L'éclectisme en est le maître mot.

Le festival "*Pierres qui Chantent*" en Vallée noire est devenu un rendez-vous incontournable qui anime les églises et chapelles du Pays de George Sand, de juin à septembre. Le service tourisme de la Communauté de communes de La Châtre et Sainte-Sévère et l'office de tourisme proposent, cette année, un programme varié, de la musique classique au swing.

Samedi 7 septembre, 20h30, à l'église de Tranzault. "*Duo Classique*" (clarinettes et accordéon) et "*CiuC*" (chant, violon et contrebasse).

A l'entracte de chaque concert, Gérard Guillaume, spécialiste d'art sacré, fera une intervention express sur l'histoire de l'église.

Vue municipale – Site internet



tranzault.fr : notre adresse internet.

A compter du **1^{er} juillet 2019**, vous aurez accès au site Internet de la commune. Ce site a été créé par votre conseil municipal avec l'aide de **Campagnol.fr**.

« Faire du site communal, l'entrée vers tous les services au public. C'est l'objectif de Campagnol.fr, une solution de sites Internet, conçue par l'Association des Maires Ruraux de France. »

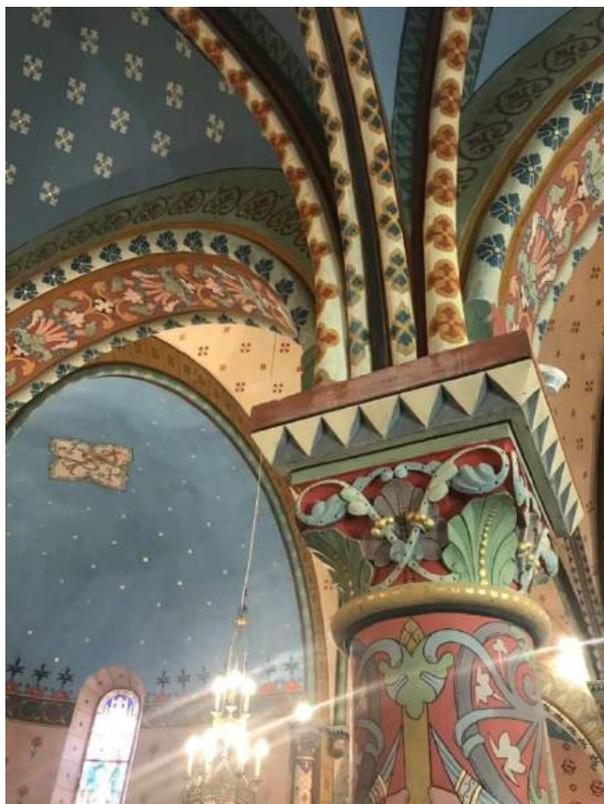
Besoin d'un numéro de téléphone, une actualité, une démarche administrative, une information touristique ou pratique, tels une entreprise du village, une association, les écoles ou encore le cimetière, les déchets, des fiches techniques et pratiques, les tarifs, un agenda de la vie communale et quelques archives...et bien d'autres choses !!!

Sur le site communal, nous avons regroupé toutes ces informations pour communiquer avec les futurs habitants et aussi pour vous qui habitez Tranzault : avoir à portée de clic, vos commerces, vos services, vos informations communales sur une seule adresse internet, celle de votre village : tranzault.fr !

L'ÉGLISE SAINT PIERRE DE TRANZAULT

Maintenant que sa restauration intérieure est terminée, un travail de conservation et de promotion doit être mis sur pied, pour préserver notre patrimoine et le faire connaître alentour.

C'est dans ce but, qu'une nouvelle initiative devrait permettre d'atteindre cet objectif. Pour ce faire, nous suggérons la création de l'Association des Amis de l'église Saint Pierre de Tranzault. Elle sera fondée selon la loi de 1901, sans but lucratif et regroupera, principalement, les habitants de la commune, les généreux donateurs à la souscription



municipale qui avait été organisée en 2017 et toutes les personnes ou familles qui estiment pouvoir apporter à cette association, une collaboration avec des idées nouvelles, dans le but prioritaire de surveiller, dans le temps, l'évolution de l'état physique du bâtiment, sa conservation et les améliorations qui peuvent y être apportées. Ensuite, il conviendra d'en faire la promotion, proposant des manifestations religieuses, des spectacles, des concerts, des expositions, des visites organisées, des reportages.

Pour ce faire, nous vous informons qu'**une réunion aura lieu le samedi 31 Août prochain à 10 heures,** dans la salle polyvalente de la commune où se tiendra une assemblée générale avec création de l'**Association des Amis de l'Église Saint Pierre de Tranzault et constitution d'un bureau avec élection d'un(e) président(e) et de son bureau -secrétaire, trésorier et leurs suppléants.** (Renseignements à la Mairie)

Qux Conseils : l'assemblée délibérante

Conseil du 18 décembre 2018

L'Assemblée délibérante :

Prend connaissance

- des devis présentés par diverses entreprises concernant le remplacement du tracteur tondeuse. Retient la proposition de l'entreprise SAS BERGER pour un montant de 24.660 € TTC et charge le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre du FAR "Fonds d'Action Rurale 2019" auprès du Département.
- de la date de la rencontre, (11 janvier) avec M.MITATY, Maire de la Commune de Crozon-sur-Vauvre, relative à la création d'un réseau de chauffage issu de la biomasse (bois déchiqueté).
- des dates : 1er, 4 et 6 février de présence sur la commune de Mme MENEURET, secrétaire de la CDC Val de Bouzanne, pour examiner, avec le Maire, le statut actuel de chacune des parcelles cadastrales situées hors zone naturelle de notre actuel PLU.
- de la population officielle des Tranzaltiens(nes) au 1er janvier 2019 : soit 354 habitants.

S'oppose au transfert des compétences eau/assainissement à la "Communauté de communes Val de Bouzanne" au 1er janvier 2020.

Conseil du 30 janvier 2019

L'Assemblée délibérante :

Prend connaissance

- du projet de réhabilitation de la maison "Cayré" élaboré par M. Philippe VIAUD.
- du type de procédure adaptée « MAPA » et de sa dématérialisation impliquant la création d'un profil acheteur permettant la mise en ligne de l'appel public à la concurrence des entreprises.
- de l'avancement de l'élaboration par M. CATHERINEAU du site WEB.
- de la réalisation prochaine du bornage du terrain cédé gracieusement à la Commune par M. et Mme BRULON en vue de fermer la boucle de promenade rejoignant le tennis.

Liste les projets prioritaires:

- remplacement du tracteur tondeuse,
- étude de faisabilité de la chaufferie bois,
- acquisition d'un chauffage d'appoint à air pulsé,
- travaux de voirie.

Répertorie les besoins en signalétique des lieux-dits et directionnels.

Conseil du 13 mars 2019

L'Assemblée délibérante :

Fixe à 450 € le montant du loyer du futur logement créé dans la maison Cayré

Vote le compte administratif 2018 :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Opération de l'exercice	73 227,36 €	92 353,62 €	300 585,61 €	342 591,65 €	373 812,97 €	434 945,27 €
Mandats Annulés	15,80 €	/	4 844,68 €	/	4 860,48 €	/
Résultat de l'exercice 2018	19 142,26 €		46 850,72 €		65 992,98 €	
Résultat reporté de 2017	-73 683,22 €/		70 341,60 €		- 3 341,62 €	
TOTAUX	-73 683,22 €	19 142,26 €	/	117 192,32 €	-3 341,62 €	65 992,98 €
Résultat de clôture 2018	-54 540,96 €		117 192,32 €		62 651,36 €	
Restes à réaliser	-48 232,59 €	69 402,33	/	/	-48 232,59 €	69 402,33
Totaux Cumulés	21 169, 74€		0,00 €		21 169, 74€	
Résultat définitif	-33 371,22 €		117 192,32 €		83 821,10 €	

Vote le maintien des taux communaux à leur niveau initial :

Taxe d'habitation	25.98 %
Taxe foncier bâti	17.81 %
Taxe foncier non bâti	52.55 %
CFE	19.95 %

Fixe les tarifs des concessions du columbarium et de la dispersion des cendres au jardin du souvenir

* Dispersion des cendres 30 € (*fourniture d'une plaque comprise*),

* Concessions au sein du columbarium :

Columbarium	1 urne avec plaque	2 urnes avec plaques	4 urnes avec plaques
30 ans	250 €	650 €	1 000 €
50 ans	350 €	850 €	1 400 €
Temporaire	1 € par jour		

Charge le Maire de se renseigner sur l'aménagement de cavurnes au cimetière.

Après consultation et avis des référents "Énergie", décide de retenir uniquement l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois et d'abandonner de l'option géothermique.

Prend connaissance de la signature, entre les Maires des différentes communes et l'Inspecteur d'Académie, d'une convention entérinant la fusion des deux RPI.

Aux Conseils (suite)

Conseil du 10 avril 2019

L'Assemblée délibérante :

Décide

- de participer financièrement aux dispositifs du Fonds d'Aide aux Jeunes ainsi qu'au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2019.
- de confier l'instruction de certains actes d'urbanisme au SDEI 36.

Prend connaissance

- de la signature avec l'Inspection Académique de la convention entérinant la fusion des deux RPI.
- de la délibération du Comité du RPI entérinant sa dissolution.
- du montant des travaux (86.507,47€ HT) liés à la réhabilitation de la maison Cayré.
- de l'annonce par le Maire qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat en 2020 et qu'il invite tous candidats à se faire connaître qu'il se propose d'accompagner dans leur formation aux prises de responsabilité.

Vote le budget de la Commune qui s'équilibre à :

- 399.221,10€ en fonctionnement,
- 346.834,65€ en investissement.

Conseil du 14 mai 2019

L'Assemblée délibérante :

- Approuve la dissolution du "SIVU_R.P.I. Lys Sarzay Tranzault".
- Adopte les statuts du nouveau « SIVOM Les 5 Vallées » remplaçant le RPI précédent.
- Désigne Mme FLECHAIRE Catherine et M. PAQUIGNON Christian membres délégués titulaires et MM. CATHERINEAU Damien et VIAUD Philippe membres suppléants.
- Reconnaît la nécessité, dans la perspective du démarrage prochain des travaux dans la maison "Cayré", d'ouvrir une ligne de trésorerie pour pallier au retard du versement de subventions.
- Prend connaissance des propositions de couverture des risques encourus par les divers utilisateurs missionnés par la Mairie lors de l'usage de leurs véhicules personnels présentés par les compagnies AXA et MAIF.
- Établit la composition du bureau et le planning des présences en vue des élections Européennes du dimanche 26 mai.
- Prend connaissance de l'outil de planification dont la Région s'est dotée : le STRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), lequel se décline au niveau du Pays de La Châtre en un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), lui-même prévalent sur l'harmonisation des PLU communaux en un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Qux Conseils (suite)

Concrètement il s'agit, entre autre, de limiter la consommation de l'espace agricole en réduisant celui consacré à l'urbanisation. Ainsi, la moyenne des surfaces constructibles dédiées par habitation serait de 700 m². A comparer avec le tableau suivant :

Logements vacants	Pays	CDC	Tranzault
	3064	586	16
	15%	14.9%	9%

Consommation sur Tranzault des 20 dernières années (1999-2018)							
Nombre d'Habitation	42	Nouvelles Construction	32	Transformation <i>Changement de destination du Bâti</i>	5	Habitations rénovées	5
Consommation des surfaces	Superficie Totale Consommée			Superficie Consommée-Hors Lotissement			
<i>Nouvelles Construction</i>	64.540 m ²	2016 m ² en moyenne	49.714 m ²	18 habitations	2.762 m ² en moyenne		

Conseil du 12 juin 2019

L'Assemblée délibérante :

Décide

- (6 Voix pour, 2 Voix contre et 2 Abstentions) de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial affecté au restaurant scolaire à hauteur de 17h30 hebdomadaire en vue de nommer "stagiaire" l'agent en poste,
- (6 Voix pour, 2 Voix contre et 2 Abstentions) de créer un poste d'Adjoint d'Animateur Territorial affecté au restaurant scolaire à hauteur de 14h30 hebdomadaire en vue de nommer "stagiaire" l'agent en poste,
- d'augmenter le volume horaire du poste de secrétaire de mairie passant de 21h00 à 25h00 hebdomadaire,
- le transfert du personnel de la Commune affectés à la cantine, la garderie et l'entretien de l'école vers le "SIVOM Les 5 Vallées" à compter du 1^{er} septembre 2019.

Approuve le transfert de l'actif et du passif comptable, des biens mobiliers et du personnel du "SIVU RPI Lys-Sarzac-Tranzault" vers le "SIVOM Les 5 vallées".



Les élèves de Sarzay en vadrouille sur l'Ile d'Oléron

Cette année, les enfants de CM1 et de CM2 du RPI Tranzault-Sarzay-Lys St Georges sont partis trois jours avec leur enseignante sur l'Ile d'Oléron pour y découvrir de nombreuses choses sur le milieu marin à vélo. Au programme du séjour : pêche à pied sur la plage de la Ménounière, visite du phare de Chassiron et de ses jardins, découverte du port de la Cotinière où les enfants se sont vus expliquer la filière de la pêche, visite de l'écomusée du port des Salines au Grand Village Plage. Pour se déplacer d'un lieu à un autre, les enfants utilisaient le vélo. Par chance, l'île est dotée d'un grand nombre de pistes cyclables, ce qui leur a permis de se déplacer en toute sécurité. Par contre, les enfants ont dû s'habituer à rouler avec le vent fort qui soufflait sur l'île.



Le Phare de Chassiron



Le Fort Boyard



Le pont de l'Ile d'Oléron



Le port des Salines

Durant le séjour, les enfants ont apprécié être logés au centre « La Martière » au nord de l'île où des veillées étaient organisées pour eux pour clôturer les journées dans la bonne humeur.



Départ du centre à vélo pour la découverte de l'île



Et c'est parti pour la pêche !

Les enfants écrivent à propos de leur séjour :

Clara, CM2 : « Mon activité préférée sur l'Ile d'Oléron, c'était la pêche à pied car j'ai appris de nombreuses choses, nous avons fait un travail d'équipe et je me suis bien amusée à mettre les bottes dans l'eau, chercher, rigoler et surtout voir l'océan Atlantique. »

Thibault, CM1 : « Sur l'Ile d'Oléron, mon activité préférée a été rouler sur les pistes cyclables car on était en sécurité. »

Mathys, CM2 : « Mon activité préférée sur l'Ile d'Oléron était quand nous sommes allés faire du vélo parce que j'aimais bien les paysages. »

Anais, CM1 : « Pour moi, c'était la pêche à pied car on a pêché des crabes. »

Théo, CM1 : « Sur l'Ile d'Oléron, j'ai aimé visiter le phare de Chassiron parce qu'on est monté tout en haut. »

Martin, CM2 : « Mon activité préférée sur l'Ile d'Oléron, c'était le vélo car on était dans la nature. »

Kylian, CM1 : « C'est la pêche à pied parce que j'aime bien capturer des animaux marins. »

Amélia, CM2 : « Mon activité préférée sur l'Ile d'Oléron a été la pêche à pied parce que l'on a vu et appris de nouvelles choses sur les poissons et les crustacés. »

Jules, CM1 : « Mon activité préférée sur l'Ile d'Oléron, c'était d'aller visiter le phare de Chassiron parce que vu d'en haut, c'était magnifique. »

Tom, CM1 : « C'était la pêche à pied parce que j'ai vu des animaux que je ne connaissais pas. »



Très bel été à tous !

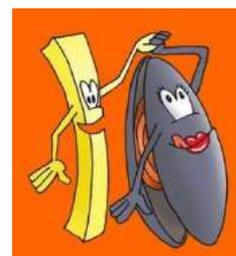
L'EQUIPE ENSEIGNANTE



Fête de Saint Pierre

Samedi 6 Juillet 2019 – 20 h 00

Soirée Moules Frites



Kévin à la guitare pour commencer la soirée
Karoké
Feu d'artifice à 23 h
Soirée dansante animée par DJ Oliv

Menu

Melon jambon de pays
Moules frites

(Possibilité saucisses pour ceux qui n'aiment pas les moules à préciser lors de la réservation)

Fromage
Tarte
Café

Prix du menu : Adultes 16 € - Enfants 8 €

Réservations auprès des membres du Comité des Fêtes
Dany LORILLOUX - 06 71 10 29 77



Dimanche 7 juillet 2019

La Boulzatiennne

(Concours de pétanque inter hameaux réservé aux habitants de Tranzault)

Stade de Tranzault

Inscriptions à 13 h 30

Le trophée sera remis en jeu.

Buvette et sandwiches

Venez nombreux défendre votre hameau !

Assemblée générale du Comité des Fêtes courant Septembre

Dates à retenir pour 2020 :

- 🇫🇷 Sainte Geneviève – Dimanche 5 janvier 2020 – Thé dansant et galette des rois.
- 🇫🇷 Les Brandons – 80ème anniversaire – Samedi 29 février et Dimanche 1^{er} mars 2020.

Comité des Jeunes de Tranzault

Notre randonnée du 28 avril a très bien marché ! Près de 300 marcheurs ont parcouru les chemins de Tranzault en cette matinée. Les musiciens de Saint-Août ont assuré une bonne ambiance aux ravitaillements et à l'arrivée ! Du fait maison aux ravitaillements, une bonne ambiance, des beaux chemins, du beau temps... et voilà randonnée qui a bien marché ! Nous adressons encore un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé à préparer la randonnée et à la réaliser !

Mais maintenant, l'été arrive et... les projets aussi ! Vous pouvez dès à présent retenir la date du **20 juillet**. Vous pourrez venir vous défouler, vous amuser entre amis, passer un bon moment lors d'un événement multi-sport. Activités en tout genres seront proposées : du badminton au parcours du combattant, venez défiez les autres équipes dans une bonne ambiance garantie ! Début des inscriptions au stade à partir de 13h (1€ par personne) et début des jeux vers 14h30. Vente de boissons et gâteaux sur places pour redonner de la force aux sportifs et moins sportifs. Alors, enfants et adultes, parlez-en à vos amis, vos connaissances, votre famille, et formez une équipe de 4 à 6 personnes. Peut-être repartirez-vous avec un prix...

Et pour le deuxième projet de l'été, nous organisons une soirée le **24 août**. Musique et animation pour un moment festif !

Et voilà, la rentrée arrive. La fin de l'été et des vacances laisse place au retour du travail... Alors ne vous inquiétez pas, nous ne vous laisserons pas affronter cela seul ! Et oui, on prépare un projet courant octobre. Mais nous préférons ne rien vous dire pour le moment pour vous surprendre à la rentrée ! Le seul moyen de découvrir ce projet est de suivre notre actualité sur notre page facebook Comité Jeunes de Tranzault-CJT ou de bien regarder le panneau d'affichage de la commune pour voir nos affiches.

Enfin, comme l'année dernière, nous terminerons l'année par un atelier fabrication de décoration de Noël, à l'image de celles que nous avons faites. Peinture, pyrogravure, bricolage, créativité, le tout dans une atmosphère de Noël. Alors, petits et grands, venez embellir notre commune pour Noël !

Tranzaltiens, Tranzaltiennes, vous pouvez nous contacter pour nous soumettre des idées, des remarques ou obtenir plus de renseignements via :

- notre adresse mail : comitejeunes.tranzault@gmail.com

- notre page Facebook : <https://www.facebook.com/comitejeunestranzault/>

Et pour suivre notre actualité, notre page facebook et les affiches sur le panneau d'affichage communale.

A bientôt, et passez un bon été !
L'ensemble de l'équipe du Comité Jeunes de Tranzault

LA GAULE DU LYS



Le bourg
36230 LYS SAINT GEORGES

Je vous livre par l'intermédiaire de "La Gazette" les dernières nouvelles de notre association. Le 18 janvier nous avons tenu notre assemblée générale dans la salle des fêtes de Lys Saint Georges. Lors de cette réunion, nous avons passé en revue les actions effectuées au cours de l'année écoulée et défini celles à mettre en œuvre en 2019.

Notre trésorier, Alain Pesnel, a dressé le bilan financier de notre association.

Les comptes sont équilibrés bien que nous ayons perdu une partie de nos adhérents.

Merci à la municipalité qui nous aide.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Cette année nous n'avons effectué que deux lâchés de truites sur les différentes rivières de nos communes et principalement sur le Gourdon à partir du pont de la route de Tranzault – Neuvy. Le niveau très bas de nos rivières ne nous a pas permis de faire plus.

Notre traditionnel concours de pêche sur l'étang de Fondeville ne se fera pas comme à l'habitude en juin mais en octobre.

Depuis l'année dernière la vente des cartes de pêche s'effectue exclusivement que par internet.

Pour vous les procurer, il convient d'aller soit :

- directement sur le site de la fédération : www.cartedepeche.fr (ne pas oublier de cocher l'AAPPMA de « La Gaule du Lys »)
- à la Mairie de Tranzault.
- au Restaurant Gisèle & Yves Bruneau à Sarzay.



Pêcheurs à vos cannes !

Bonnes vacances et bonne pêche à tous.

Aimé Monjoin
Président de la Gaule du Lys



ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES

Qu'est-ce que l'Association Familles Rurales ?

L'association s'inscrit dans le mouvement Familles Rurales qui construit avec les familles des activités et des services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Parallèlement, notre fédération au niveau nationale et départementale s'assurent que les besoins des familles sont entendus et leurs intérêts sauvegardés dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Créé par les familles, pour les familles, c'est avant tout une association à l'écoute des besoins exprimés par les habitants de nos communes, afin d'y répondre, quitte à innover, mais aussi défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur mission d'éducation, les aînés dans leur maintien à domicile et participer à l'animation des territoires ruraux.

Toutes ces actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société. L'association de Tranzault-Lys Saint Georges organise pour tout un chacun différentes activités :

Le "Club de gym"



Que vous ayez 7 ou 77 ans, vous pouvez participer à cette activité encadrée par un professeur qualifié. Elle est pratiquée pour le bien-être de chacun, mais elle est aussi tournée vers la rencontre et le plaisir. Rendez-vous les jeudis de 18h30 à 19h30 (*hors vacances scolaires*) dans la salle polyvalente de Tranzault.

***reprise des activités le jeudi 12 septembre
contact Jacqueline FRADET au 02 54 30 91 65***

Le "Club de l'Amitié"

Rencontres conviviales et ludiques, ouvertes à tous, elles ont pour but de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les participants.

Ils se déroulent le deuxième jeudi de chaque mois (*sauf juillet et août*) à partir de 14h30, dans la salle polyvalente de Tranzault.

***reprise des activités le jeudi 12 septembre
contact Jeannine LORILLOUX au 02 54 30 90 07***



Le "maintien à domicile"



En fonction de votre situation familiale, de votre âge et de vos besoins, nous vous proposons une aide de proximité personnalisée.

Une solution pour personne dépendante, personne seule, personne malade, mais aussi pour la famille dans la vie quotidienne (*ménage, repassage, courses, garde d'enfants,...*), que vos besoins soient occasionnels, ou pour un service régulier.

Des possibilités de prise en charge existent : l'aide sociale, les mutuelles, les caisses de retraite, l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA))

Pour un conseil, l'établissement d'un devis, l'étude d'un dossier d'aide financière, prenez rendez-vous avec le bureau de Neuvy Saint Sépulchre, au 18 avenue de Verdun, téléphone 02 54 30 82 17.

Pour que vivre en milieu rural soit possible dans des conditions matérielles et sanitaires décentes, dans le respect de l'intégrité de la personne. Nous souhaitons que même dépendants, chaque individu puisse conserver sa place dans son village.

pour tous renseignements prendre contact avec Martine MOREAU au 02 54 30 82 37

Les "autres animations"

A l'écoute des familles et soucieux de répondre à leurs besoins, nous programmons régulièrement tout au long de l'année des activités intergénérationnelles accessibles à tous.

C'est ainsi que depuis le début de l'année, nous avons organisé :

- ✚ en janvier, la **"Galette des Rois"** avec les enfants des écoles du RPI (*Regroupement pédagogique intercommunal*),
- ✚ en février, un atelier de partage savoir-faire : **"Pâtisseries des Hauts de France"**.

Nous avons tous des compétences, des connaissances dans des domaines aussi divers que variés (*cuisine, bricolage, jardinage, ...*). Alors, pourquoi ne pas en faire profiter le plus grand nombre ?



Si vous aussi vous souhaitez partager vos savoir-faire, sous forme de petits ateliers, n'hésitez pas à vous faire connaître !

- ✚ en avril, une soirée **"Conte en pyjama"**, avec la collaboration de l'UDAF de l'Indre (*Union Départementale des Associations Familiales*),



confortablement installé, grands et petits ont profité des contes racontés par des Passeuses d'histoires.

- ✚ d'autres ateliers sont en préparation, mais pas encore programmés :
 - **"Planeurs"**, avec un concours de lancer d'avions en papier,
 - **"Pâtisserie"**, confection de tuiles aux amandes,
 - **"Bien-être"**, les baumes aux huiles essentielles,
 - **"Contes et Légendes"**, lecture de contes et jeux de société d'ambiance.

Aussi soyez attentifs, consultez régulièrement le panneau d'affichage de la mairie et les annonces qui paraissent dans les différents journaux.

Pour tous renseignements prendre contact avec Jean CHIA au 02 54 31 31 71

N'hésitez pas à nous rejoindre, dans nos différentes activités sportives ou culturelles, à nous proposer ou nous demander toujours plus d'animations, de débats, de services, pour conserver un monde rural plus vivant et plus dynamique afin de maintenir le lien social dont nous avons tous besoin.





ADRESSE CLUB : 8 route des deux vallées
36230 TRANZAULT – Mail : guybrulon@orange.fr
Tél. 02 54 30 80 76 Port. 06 84 17 31 71

CLUB CYCLISTE VTTTRANZAULT

Bonjour à tous,

Voici un petit point sur ce début de saison 2019.

Le club a organisé en ce début d'année 3 épreuves qui se sont déroulées à TRANZAULT.

En Mars : les 23 et 30

Au **CHASSIN** une épreuve VTT réservées aux jeunes des écoles de cyclisme du département et départements voisins, toujours très appréciée de nos futurs champions.

ISSOUDUN / TRANZAULT départ d'ISSOUDUN avec arrivée toute d'ARDENTES, après plusieurs passages dans TRANZAULT, plus de 100 coureurs étaient présent pour cette épreuve.

En Avril : le 13

LE TOUR DU VAL DE BOUZANNE, départ et arrivée à TRANZAULT, 75 coureurs avaient répondu présent.

Je tiens à remercier toutes les personnes de la commune qui nous ont aidé à faire en sorte que ces organisations se déroulent dans les meilleures conditions et en assurant la sécurité en tant que bénévole ou autre (respect de la circulation malgré la gêne occasionnée lors de ces épreuves).

Un seul petit bémol, lors d'une de ces épreuves une barrière nous a été dérobée, je trouve cela vraiment désolant et lamentable et pénalise financièrement le club.

Côté résultats :

Le club en ce début de saison a continué à enrichir son palmarès avec plusieurs victoires et beaucoup de places d'honneur avec nos coureurs jeunes et moins jeunes.

Les plus belles performances en ce début d'année sont à mettre à l'actif de notre cadette **LISA BEAUBRUN** en coupe de France ce qui lui vaut d'être qualifiée (la seule jeune fille de la région centre) pour la phase finale qui se déroulera début juillet à LA TOUR D'Auvergne, félicitations à elle.

Le Président
Guy BRULON



Lisa BEAUBRUN



CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE

Difficile d'échapper à la transformation numérique de notre société, cette lame de fond source d'économies potentielles, devrait également améliorer notre quotidien, par des opérations administratives simplifiées et un accès facilité à l'information, mais celle-ci s'avère être porteuse de nouvelles formes d'exclusion.

Car même si nous sommes une très large majorité à posséder au moins un équipement permettant de se connecter à Internet (*téléphone mobile, ordinateur, tablette*), nous utilisons le Web principalement, pour rechercher une information, envoyer un courriel, consulter un compte bancaire, s'informer, faire des achats, être sur les réseaux sociaux, rester en contact avec ses proches, ...



40 %

des Français sont angoissés à l'idée de devoir effectuer des démarches administrative en ligne

Si l'e-administration est de plus en plus présent (*services de l'état, assurance, mutuelle, Pôle-emploi, caisse de retraite, éducation nationale, ...*), une forte proportion d'entre nous, n'est pas à l'aise quand il s'agit de démarches administratives. Un rapport de la Cour des comptes de 2016 révèle que 41 % des utilisateurs ne vont pas au bout de ces démarches, un décalage qui pourrait être lié à leur complexité !

Contre cette fracture numérique et pour ne pas laisser de concitoyens sur le bord du chemin, le Club Informatique mène des actions de formation, mais aussi d'accompagnement de proximité.

Si la formation à l'utilisation de l'outil informatique est une première étape, à la diminution de la fracture numérique, notre expérience nous montre que dans la pratique, une aide aux utilisateurs est toujours indispensable.

A partir du mois de septembre, nous nous proposons de mettre en place des permanences gratuites d'une demi-journée par mois. Celles-ci seront accessibles à tous les habitants de la commune, dans la limite des places disponibles (6 postes de travail).

Mise à disposition d'outils nécessaires à la navigation (*ordinateurs, tablettes*), et présence de notre formateur afin de répondre à d'éventuelles interrogations, ou pour apporter une aide ponctuelle ou complète aux utilisateurs dans leurs différentes démarches en ligne, en fonction de leurs besoins.



Les dates et heures de ces "Permanences Numériques" ne sont pas encore établies.

Nous invitons toutes les personnes intéressées, à nous indiquer, sur la feuille de sondage présent en mairie, les heures et jours de la semaine qui conviendraient le mieux.

Nom	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Prénom	de 8h à 10h	de 10h à 12h	de 12h à 14h	de 14h à 16h	de 16h à 18h	de 18h à 20h

sélectionner un jour et un créneau horaire

À l'orée des vacances estivales, seules les formations collectives font relâche, nous restons à votre disposition pour tous renseignements et/ou intervention à domicile.

N'hésitez pas à contacter Jean au 02 54 31 31 71.

BONNES VACANCES A TOUS !!!



Quand les Artistes se racontent en mots ... et en sculpture !

Il ne s'agit pas forcément d'anecdotes, c'est aussi l'histoire des formes qui s'écrit là.



Michel « De la coupe aux lèvres »



Marité « Ce que je préfère, c'est quand François se débarrasse de ses racines et me les donne... je n'aime pas commencer ! »



Jean-Pierre « Je fais des nœuds pour éviter de m'en faire au cerveau »



Serge « Pièce de noyer dénommée La Flamme. Je laisse à chacun le choix de penser ce qu'il veut »



Patricia « Femme Luma en gestation »



Patrice « La Main de Dieu en création d'Eve, en compassion avec Dieu et avec sympathie pour Eve »



Claire « Personnage en chêne, taillé dans la masse à la tronçonneuse en gardant les traces de scie. Projet pour l'extérieur »



François « Suite à la demande générale, ma sculpture s'appellera : pourquoi cela devrait-il ressembler à quelque chose »



Julie « Ce n'est pas juste une sculpture, c'est un médicament pour le cerveau, pour la pensée »



Daniel « A la demande de la paroisse de La Châtre auprès de La Mailloche Berrichonne, c'est avec grand plaisir que je me suis porté volontaire pour réaliser une coquille Saint Jacques pour les pèlerins de passage. Cette sculpture ne sera pas terminée pour cette saison mais elle sera exposée à la Basilique de Neuvy-Saint-Sépulcre cet été (Juillet/Août) »



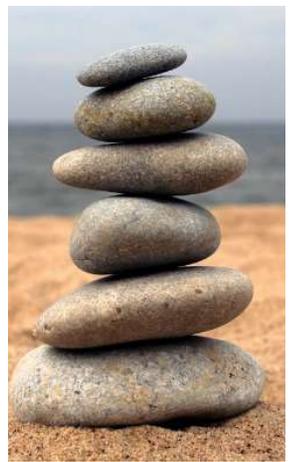
Les Maillochons « Toujours présents pour marier créativité et convivialité »

Et si vous nous avez loupé à la médiathèque d'Ardentes en début d'année, nous serons le 28 juillet au Moulin d'Angibault lors de la seconde édition des « ARTISTES AU MOULIN ».

Informations pratiques

ATELIER EQUILIBRE

En pleine action lors d'une initiation à la marche nordique



SPORT ET SANTE

A partir de septembre un groupe sport santé **ouvert à tous**, va se mettre en place sur 3 communes Neuvy-St-Sépulcre, Mers/Indre et **Tranzault**. IL fonctionnera par cycle de 12 séances à raison d'une séance par semaine, les lieux et dates restant à préciser suivant le nombre de participants dans chaque commune.

Il s'agira d'une activité de plein air facilement praticable de type marche nordique encadrée par une animatrice compétente et diplômée avec l'objectif de reprendre progressivement une activité sportive, de mieux gérer ses efforts physiques, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, et la possibilité de rencontrer et partager avec d'autres personnes.

Une participation de 30 € est demandée pour 3 cycles de 12 séances

Pour inscription et renseignements complémentaires contact :
Chantal HIBERT 06.76.99.28.37



L'Anah vous accompagne dans la rénovation
et
l'adaptation de votre logement



Agence Nationale de l'Habitat



**Je souhaite améliorer
le confort de mon logement**



monprojet.anah.gouv.fr

Le service en ligne de demande d'aide
financière pour améliorer mon logement

KATIA PERES

PAYS DE LA CHATRE EN BERRY
15 rue d'Olmor – 38400 LA CHATRE
02.54.62.16.11
opah.paysdelachatreenberry@orange.fr

L'ADIL espace info énergie

02.54.27.37.37

Les conseillers vous informent sur les aides possibles en fonction de
votre situation financière et sur les aspects techniques de votre projet.

Informations pratiques

Création d'Arrêt de car

Les modalités de demande de création d'arrêt de car ont été modifiées par le service REMI36.

Une visite sur place et un procès-verbal sont maintenant nécessaires entre le transporteur, le gestionnaire de voirie et le titulaire du pouvoir de police (Le Maire).

Par ailleurs, les créations d'arrêt restent subordonnées, notamment, à :

- Une distance minimum de 2 km entre l'arrêt sollicité et le plus proche déjà existant,
- Une distance minimum de 3 km entre le domicile et l'établissement scolaire,
- Au respect de la carte scolaire

Enfin, la date limite, pour la création de nouveaux points d'arrêt est fixée au 30 juin 2019 au service REMI36.

Ainsi, **les demandes devront donc être adressées par courrier le 14 juin au plus tard à la CDC Val de Bouzanne**, accompagnées d'un extrait de cadastre mentionnant la localisation du domicile de l'élève et de l'arrêt sollicité et la distance entre les deux points.

Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs ou de canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées sont les plus vulnérables. Dans le cadre de la prévention, **un registre est ouvert en mairie** où l'on peut se faire inscrire dès maintenant, afin d'être aidé le moment venu. Par ailleurs, l'organisation entre les membres de la famille et les voisins, pour établir un contact journalier ainsi que les conseils auprès du médecin traitant, complètent le dispositif d'entraide dans ces moments pénibles.



Informations pratiques

Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h (**fermeture l'après-midi**)
Jeudi de 15h à 18h30
Vendredi de 9h30 à 12h
Samedi de 9h30 à 12h

Rappel : les plages horaires d'ouverture au public de la Mairie ne sont pas celles de la présence de la voiture de la secrétaire sur le parking.

Déchet'
TRI TRIONS,
RECYCLONS,
INVENTONS,
POUR DEMAIN

Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bricolage, jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00.

Ramassage des poubelles :

Le ramassage des poubelles a lieu une fois par semaine sur la commune de Tranzaut le mardi matin. *Les poubelles doivent être sorties avant 6h30 le jour du ramassage ou la veille au soir.* En dehors cette période nous vous remercions de ne pas laisser de sacs poubelles sur le bord de la route.

Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
Bac jaune	Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu ... <i>Ecrasez bien les bouteilles, briques de lait... pour que le conteneur ne se remplisse pas trop vite !</i> <i>Fait-il lever les emballages avant de les jeter ? Faites-le au fur et à mesure pour bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.</i>
Bac bleu	Journaux, revues, magazines, papiers secs et sans emballages plastiques
Bac vert	Contenants en verre sans bouchons ni capsules ni couvercles
À la déchetterie	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à vitre, ampoules, néons...

Non recyclable
A jeter dans votre poubelle

Barquettes en polystyrène
Films et sachets plastiques
Emballages plastiques
Blisters en plastique
Couches culottes
Papier peint
Papier cadeau
Petits pots de produits laitiers
Vaisselle (faïence, porcelaine et verre)
Sacs aspirateur
Chiffons sales

Un doute ?
Jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères

Déchets refusés
(y compris à la déchetterie)

Pneus
Radiographies
Médicaments
Cartouches d'imprimante (les mairies de Neuvy et Cluis les collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article
Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} Janvier 2020. La date limite de réception des articles est fixée au **15 décembre 2019**.

catherine.flechaire@orange.fr

Tél. 06.79.40.34.49

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.